

BOUGNON INFO

Mardi : 17h00 à 18h00
Mercredi : 9h00 à 11h00
Jeudi : 18h00 à 19h00

Bibliothèque
Jeudi : 16h30 à 17h45

Téléphone Mairie : 03.84.91.62.00

✉ mairie.bougnon@wanadoo.fr

Avril 2016

LE MOT DU MAIRE

Il n'y aura finalement pas de taxe voirie !!

Après renseignements pris auprès de différents organismes de conseil juridique, la mise en œuvre que nous envisagions n'était pas conforme aux textes régissant l'application de cette taxe.

L'éventualité de faire supporter une part plus conséquente aux propriétaires fonciers de parcelles situées hors zone urbaine et/ou aux exploitants, principaux responsables des dégradations constatées, nous paraissait plus équitable ; cependant, au regard des différents articles du code rural (nouvelle mouture 2016) régissant cette taxe d'une part, de l'historique de l'ancienne association foncière, de sa dissolution et de la reprise des chemins ruraux par la collectivité en 1994 d'autre part, il ne nous était pas possible d'instituer cette taxe telle que nous le souhaitions initialement.

L'entretien des chemins ruraux sera donc assumé pleinement par la collectivité, principalement par la fiscalité locale, complémentirement par un appel à souscriptions volontaires.

Cet entretien ayant été délaissé depuis de nombreuses années, nous avons opté lors du vote du budget pour une augmentation de notre fiscalité de 2,5%, afin de compenser pour partie les frais financiers liés à la contraction d'un nouveau prêt bancaire.

Peu de changement sur le budget 2016, du moins en section de fonctionnement par rapport à l'an passé, si ce n'est cette augmentation de fiscalité, qui ne représente que 2 050 € de recettes supplémentaires ; et la baisse importante des dotations d'État d'environ 4 600 €.

Les investissements seront malgré tout assez conséquents cette année :

La consultation en vue du recrutement d'un cabinet d'étude en charge de la réalisation du Plan Local d'Urbanisme est en cours.

Les travaux de rénovation de la salle des fêtes engagés en 2015, avec la réfection des peintures intérieures et extérieures, se poursuivent avec la réfection du sol de la salle principale, de la cuisine, et avec la mise en œuvre d'un sanitaire en accès aux personnes à mobilité réduite.

Nous avons également validé la rénovation globale de notre réseau d'éclairage public : consistant au remplacement de l'ensemble des points d'éclairage par des lampes de type LED moins énergivore, et surtout en dotant chaque point d'éclairage d'un système de réduction de puissance permettant de réduire l'intensité lumineuse sans plonger les rues dans le noir complet.

Ces dispositifs devraient permettre de réduire notre consommation d'environ 60 % ; le retour sur investissement est prévu sur 10 ans.

La rénovation des parties les plus dégradées de nos chemins ruraux, la mise en œuvre au cimetière d'un nouveau columbarium et d'un jardin du souvenir viendront compléter les investissements 2016.

Afin de combler le déficit d'investissement, les conditions actuelles n'ayant jamais été aussi avantageuses, nous contacterons un nouveau prêt de 150 000 €.

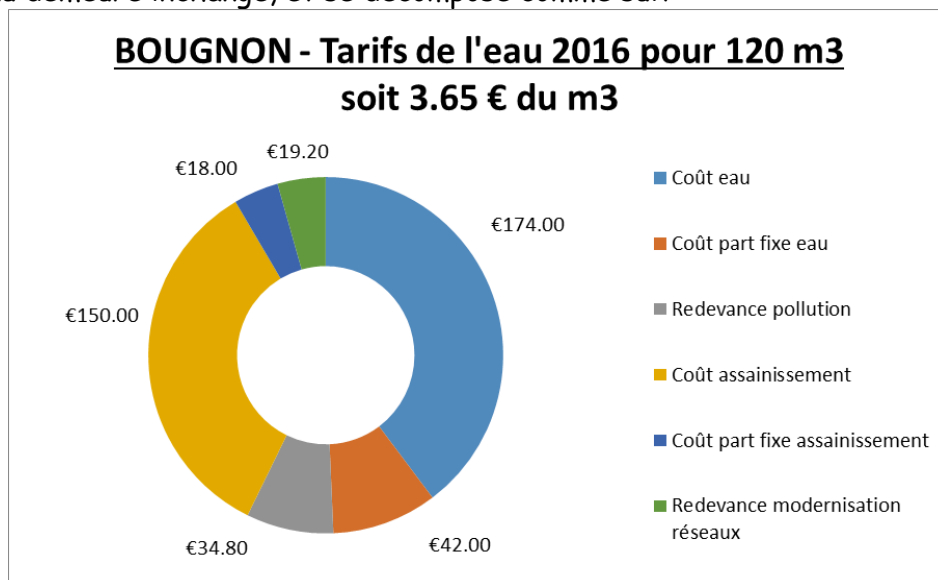
Le taux d'endettement de la collectivité demeure acceptable et représente une somme d'environ 100 € par habitant.

Le budget eau assainissement demeure quasi inchangé :

Nous avons validé le renouvellement des compteurs d'eau les plus anciens ; certains ont plus de 25 ans !! alors qu'il est recommandé de les changer tous les 15 ans.

Je rappellerai au passage que la collectivité est propriétaire des compteurs d'eau qu'ils soient situés en limite de propriété ou non, et qu'elle a toute liberté de changer ceux-ci en cas de dysfonctionnement.

Le tarif de l'eau demeure inchangé, et se décompose comme suit :



Nous continuons de gérer au mieux les fuites d'eau ; nous en avons déploré quatre l'an passé.

Par contre, grâce au compteur spécial, situé en tête de réseau, nous sommes plus réactifs, surtout lorsque les fuites ne réapparaissent pas à la surface. Nous lancerons également cette année l'étude du raccordement du secteur sud du village au réseau d'assainissement collectif.

Compte Administratif 2015 (Budget Commune)

Fonctionnement

Dépenses : 210 311,79 €

Recettes : 242 774,87 €

Résultat de l'exercice : 32 463,08 €

Investissement

Dépenses : 141 990,01 €

Recettes : 72 068,06 €

Résultat de l'exercice : -69 921,95 €

Compte Administratif 2015 (Budget Eau et Assainissement)

Fonctionnement

Dépenses : 86 762,46 €

Recettes : 93 810,29 €

Résultat de l'exercice : 7 047,83 €

Investissement

Dépenses : 5 585,89 €

Recettes : 115 487,09 €

Résultat de l'exercice : 109 901,20 €

Budgets primitifs Communaux 2016

Commune :

Section fonctionnement : Dépenses : 415 312 €

Recettes : 415 312 €

Section d'investissement : Dépenses : 455 559 €

Recettes : 455 559 €

Eau et Assainissement :

Section fonctionnement : Dépenses : 100 086 €

Recettes : 100 086 €

Section d'investissement : Dépenses : 106 450 €

Recettes : 106 450 €

TRI

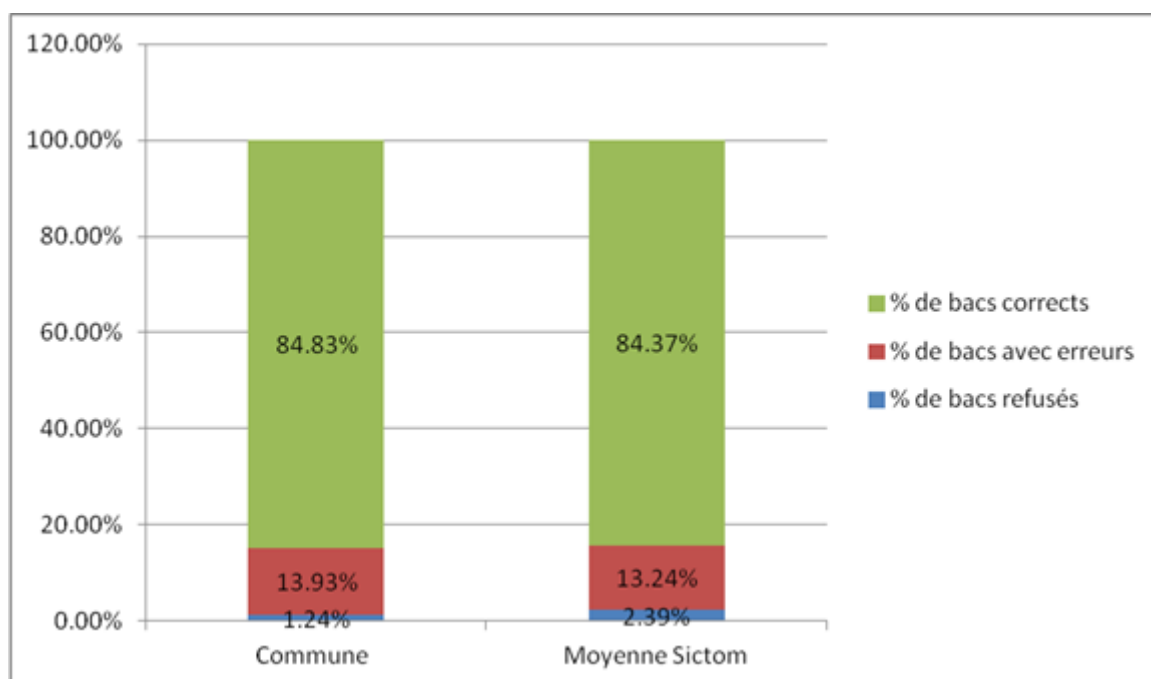
Depuis Janvier 2015, des équipes de brigades du tri tournent en amont du camion de collecte régulièrement sur toutes les communes du Sictom.

Ces équipes sont chargées de vérifier que le contenu du bac de tri est conforme pour la collecte.

Nous vous rappelons que la qualité du tri a un impact important sur l'environnement, mais aussi sur les reversements qui sont alloués au Sictom du Val de Saône et qui ont une influence directe sur le budget et la tarification des années suivantes.

Vous trouverez ci-dessous pour information les données constatées concernant votre commune.

Date brigade	Nb de bacs contrôlés	Nb de bacs refusés	Nb de bacs avec erreurs	Nb de bacs corrects	% de bacs refusés	% de bacs avec erreurs	% de bacs corrects
BOUGNON							
11/03/2015	152.00	1.00	14.00	137.00	0.66%	9.21%	90.13%
06/05/2015	141.00	5.00	12.00	124.00	3.55%	8.51%	87.94%
17/06/2015	127.00	1.00	30.00	96.00	0.79%	23.62%	75.59%
29/07/2015	167.00	1.00	45.00	121.00	0.60%	26.95%	72.46%
09/09/2015	156.00	4.00	17.00	135.00	2.56%	10.90%	86.54%
07/10/2015	142.00	0.00	11.00	131.00	0.00%	7.75%	92.25%
18/11/2015	163.00	1.00	17.00	145.00	0.61%	10.43%	88.96%
TOTAL	1048.00	13.00	146.00	889.00	1.24%	13.93%	84.83%
Moyenne Sictom					2.39%	13.24%	84.37%



Document fourni par Anthony MATTMANN, Sictom Val de Saône

Bibliothèque

L'échange de livres avec la médiathèque se déroulera le mercredi 4 mai 2016.

Merci de rapporter les livres de la médiathèque pour le 28 avril 2016.

ANIMATIONS

Broyage :

La commune a organisé des journées de broyage au printemps (courant mars). Ces journées se sont très bien déroulées du 11 au 21 mars 2016, une dizaine de personnes ont bénéficié de cette action. L'opération sera renouvelée.



INFORMATIONS

Mr Carl MOREL, entrepreneur individuel, récemment installé dans notre village, 5 rue de l'école, vous propose ses services pour tous travaux d'intérieur et extérieur (devis gratuit).

Tél. : 06.70.03.72.66

email : carl.morel@laposte.net

Mme Fabienne PETIT, assistante maternelle agréée, 5 rue de l'école, Bougnon. Tél. : 06.13.80.88.12

PROGRAMME DE LA CEREMONIE DU 8 MAI 1945 A AUXON

Dimanche 8 mai 2016 à 11 h 30

- Rassemblement devant le Monument aux Morts d'AUXON pour rendre un hommage aux soldats disparus.
- La section des Anciens Combattants d'AUXON-FLAGY-BOUGNON invite le conseil municipal, les enfants des écoles avec leurs maîtresses ainsi que la population des trois villages à cette cérémonie.
- Le pot de l'amitié sera offert à la salle d'AUXON par la section des Anciens Combattants.

Venez nombreux à cette cérémonie.

BAL



PAELLA GEANTE SOUS CHAPITEAU LE 19 JUIN A CITY PARK

BAL organise une Paëlla géante sous chapiteau derrière la Mairie à midi.

12 € par personne : Apéritif, paëlla, fromage, dessert, café.

Les places étant limitées, réservez avant le 10 juin.

L'après-midi, divers jeux seront organisés (casse boites, boule, jeux divers, foot, basket...etc....)

Un concours d'épouvantail est également organisé :

Vous faites un épouvantail visible de la rue et un jury passera pour déterminer le gagnant.

Pour cela, il suffit de s'inscrire (gratuit). Il y aura un lot par participant.

Inscriptions auprès de JACQUES ETIENNE : 03.84.91.69.66

JOCELYNE DEPREURAND : 03.84.91.57.13

JOELLE COURTOISIER : 03.84.91.58.44

LA MARCHE DU 22 MAI EST ANNULEE